TERRESIA

Conditions de vente et d'accès

Formation Conseiller TERRESIA

Prestataire	Joy Malabry, entrepreneur individuel exerçant sous le nom commercial TERRESIA
Adresse	504 rue Albert Rey, 83370 Fréjus, France
Immatriculation	SIREN 979 133 469 SIRET 979 133 469 00028 APE 7490B
Contact	contact.terresia@gmail.com
Offre	Formation Conseiller TERRESIA à distance Offre de lancement : 590 € jusqu'au 30 novembre 2026, puis tarif normal : 1 290 €

Les présentes conditions encadrent la commande, le paiement et l'accès à la Formation Conseiller TERRESIA. Le Client doit les lire et les accepter avant de valider sa commande.

La formation transmet une méthode structurée de prévention des risques de l'habitat. Elle ne constitue ni un diplôme d'État, ni une certification professionnelle enregistrée, ni une habilitation technique ou réglementaire.

Article 1 Objet et champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à toute commande de la Formation Conseiller TERRESIA conclue à distance avec TERRESIA, par un consommateur ou par un client professionnel. Elles prévalent sur tout document contradictoire du Client, sauf accord écrit exprès de TERRESIA.

Le Client consommateur bénéficie des dispositions impératives du Code de la consommation. Les clauses propres aux consommateurs, notamment celles relatives à la rétractation et à la médiation, ne s'appliquent pas aux achats effectués exclusivement à des fins professionnelles, sauf disposition légale contraire.

Article 2 Description de la formation

La Formation Conseiller TERRESIA est proposée à distance. Elle comprend les modules, ressources, exercices, cas pratiques et modalités de validation décrits sur la page de vente au jour de la commande. Le contenu exact, les prérequis éventuels, la durée d'accès et les moyens techniques nécessaires sont ceux présentés avant le paiement et repris, le cas échéant, dans le courriel de confirmation.

TERRESIA peut actualiser l'organisation ou la présentation des contenus sans en réduire substantiellement la finalité ni les éléments essentiels achetés. Les mises à jour ne créent pas un droit à un accès illimité au-delà de la durée annoncée lors de la commande.

Article 3 Commande et formation du contrat

Le Client sélectionne l'offre, renseigne les informations demandées, vérifie le récapitulatif de sa commande, accepte les présentes conditions et valide le paiement. Le contrat est formé lorsque le paiement est accepté et que TERRESIA adresse une confirmation électronique.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et à corriger toute erreur avant validation. TERRESIA peut refuser ou suspendre une commande en cas d'informations manifestement erronées, de fraude, d'incident de paiement ou de litige antérieur non résolu.

Article 4 Prix et paiement

Le prix applicable est celui affiché en euros sur la page de commande au moment de la validation. Le tarif normal de la formation est de 1 290 €. Une offre de lancement à 590 € est applicable aux commandes validées et payées au plus tard le 30 novembre 2026 à 23 h 59, heure de Paris. À compter du 1er décembre 2026, le tarif normal de 1 290 € s'applique, sauf nouvelle offre promotionnelle expressément annoncée. La situation fiscale de l'entrepreneur individuel est indiquée sur la facture ; lorsque la franchise en base de TVA est applicable, la facture porte la mention légale correspondante.

Sauf offre contraire clairement affichée, le paiement est exigible en une seule fois par carte bancaire via le prestataire de paiement proposé sur la page de commande. TERRESIA n'accède pas aux données bancaires complètes. Le Client garantit qu'il est autorisé à utiliser le moyen de paiement choisi.

Une facture ou un justificatif de paiement est transmis ou rendu accessible au Client. En cas de rejet, d'impayé ou de rétrofacturation injustifiée, l'accès peut être suspendu jusqu'à régularisation, sans préjudice des sommes restant dues.

Article 5 Accès à la formation

Les modalités d'accès sont communiquées à l'adresse électronique fournie lors de la commande. Le Client doit vérifier ses courriers indésirables et signaler rapidement toute difficulté à TERRESIA.

Sauf demande expresse d'exécution avant la fin du délai de rétractation, l'accès du Client consommateur débute à l'expiration de ce délai. Lorsqu'un accès anticipé est proposé, il n'est ouvert qu'après une demande expresse du Client recueillie lors de la commande ou sur un support durable.

Les identifiants sont personnels et confidentiels. Le Client ne peut ni les partager, ni revendre l'accès, ni permettre l'utilisation simultanée de son compte par des tiers. Il reste responsable des actions réalisées depuis son compte, sauf preuve d'une utilisation frauduleuse indépendante de sa volonté.

Article 6 Droit de rétractation du consommateur

Le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Il peut se rétracter au moyen de la fonctionnalité électronique dédiée accessible depuis l'interface de vente pendant le délai légal, ou par une déclaration dénuée d'ambiguïté envoyée à contact.terresia@gmail.com. TERRESIA adresse un accusé de réception sur un support durable.

Si le Client demande expressément que l'exécution d'une prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation puis se rétracte, il peut être redevable d'un montant proportionnel aux services effectivement fournis jusqu'à sa demande, dans les conditions prévues par la loi.

Pour un contenu numérique fourni sans support matériel, le droit de rétractation ne peut être perdu avant l'expiration du délai que si l'exécution a commencé après l'accord préalable et exprès du Client et son renoncement exprès à ce droit, et si la confirmation du contrat reprend cet accord. À défaut, le droit de rétractation demeure applicable.

En cas de rétractation valable, TERRESIA rembourse les sommes dues dans le délai légal, au moyen du même mode de paiement sauf accord exprès sur un autre moyen sans frais.

Article 7 Modèle de rétractation

Le Client peut copier et envoyer le texte suivant :

> À l'attention de TERRESIA, Joy Malabry, 504 rue Albert Rey, 83370 Fréjus, contact.terresia@gmail.com Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la Formation Conseiller TERRESIA commandée le [date]. Nom : [nom] Adresse : [adresse] Adresse électronique utilisée pour la commande : [email] Date : [date] Signature uniquement en cas d'envoi papier : [signature]

Article 8 Obligations du Client

Le Client utilise la formation de manière loyale et conformément à sa destination. Il s'engage notamment à :

- disposer d'un équipement, d'une connexion internet et de logiciels à jour permettant l'accès aux contenus ;
- réaliser personnellement les exercices et évaluations associés à son compte ;
- ne pas contourner les mesures de sécurité ni extraire massivement les contenus ;
- ne pas reproduire, diffuser, adapter, vendre ou mettre à disposition les ressources sans autorisation écrite ;
- respecter les personnes, les biens et la confidentialité des informations présentées dans les cas pratiques.

Article 9 Disponibilité et assistance

TERRESIA met en œuvre des moyens raisonnables pour assurer l'accès à la plateforme. Des interruptions temporaires peuvent résulter d'une maintenance, d'une mise à jour, d'un incident technique ou d'un événement extérieur. TERRESIA s'efforce d'en limiter la durée et d'apporter une solution appropriée lorsque l'indisponibilité lui est imputable.

Toute difficulté doit être signalée à contact.terresia@gmail.com avec une description précise et, si possible, une capture d'écran ne contenant pas de données bancaires. Le Client doit coopérer aux vérifications raisonnablement nécessaires au diagnostic.

Article 10 Propriété intellectuelle

La méthode, les textes, vidéos, supports, grilles, exercices, visuels, marques, dénominations et autres éléments remis ou accessibles dans le cadre de la formation sont protégés. La commande confère au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et limité à la durée d'accès annoncée, uniquement pour ses besoins de formation.

Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est consentie. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, hors des exceptions légales et sans autorisation écrite préalable est interdite.

Article 11 Portée de la formation et responsabilité

La formation a une finalité pédagogique. Elle transmet une démarche d'observation et de prévention ; elle ne remplace pas l'intervention d'un professionnel réglementé, d'un diagnostiqueur, d'un bureau d'études, d'un professionnel de santé, d'un juriste ou de tout autre spécialiste lorsque leur compétence est requise.

Le Client reste responsable de l'usage qu'il fait des connaissances acquises et de ses décisions professionnelles. TERRESIA ne garantit ni un niveau de revenu, ni l'obtention d'une clientèle, ni l'intégration dans un réseau, ni une reconnaissance administrative ou réglementaire.

TERRESIA répond des dommages directs qui lui sont imputables dans les conditions du droit applicable. Aucune clause des présentes ne limite les droits impératifs du Client consommateur ni la responsabilité qui ne peut légalement être exclue.

Article 12 Suspension ou résiliation

En cas de manquement grave ou répété du Client, notamment partage d'identifiants, diffusion non autorisée des contenus, fraude ou comportement portant atteinte au fonctionnement de la plateforme, TERRESIA peut suspendre l'accès après mise en demeure restée sans effet pendant un délai raisonnable. Une suspension immédiate est possible lorsqu'elle est nécessaire pour prévenir une atteinte à la sécurité, une fraude ou une violation manifeste des droits de propriété intellectuelle.

La résiliation pour faute n'affecte pas le droit du Client consommateur d'exercer les recours prévus par la loi lorsque TERRESIA n'exécute pas ses propres obligations.

Article 13 Données personnelles

TERRESIA traite les données nécessaires à la gestion de la commande, du paiement, de l'accès à la formation, de la facturation, de l'assistance et du respect de ses obligations légales. Les bases juridiques, durées de conservation, destinataires et droits des personnes sont détaillés dans la politique de confidentialité accessible sur le site ou le tunnel de vente.

Le Client peut exercer ses droits, selon leur applicabilité, en écrivant à contact.terresia@gmail.com. Il dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 14 Réclamations et médiation de la consommation

Toute réclamation doit d'abord être adressée à TERRESIA à contact.terresia@gmail.com ou par courrier à l'adresse indiquée en tête des présentes. TERRESIA s'efforce de proposer une réponse amiable.

Si cette réclamation préalable n'aboutit pas, le Client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur désigné par TERRESIA : Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, téléphone 01 89 47 00 14, site www.cm2c.net. La demande est soumise aux conditions de recevabilité du médiateur. La médiation ne concerne pas les litiges entre professionnels.

Article 15 Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution causé par un événement répondant aux critères légaux de la force majeure. La partie empêchée informe l'autre dans les meilleurs délais. Si l'empêchement se prolonge et rend définitivement impossible l'exécution, le contrat peut être résolu dans les conditions du droit applicable.

Article 16 Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit français. Le Client consommateur peut saisir les juridictions compétentes selon les règles légales applicables. Pour un litige entre professionnels, après tentative de résolution amiable, compétence est attribuée aux juridictions territorialement compétentes selon le droit commun, sauf clause particulière valablement convenue entre les parties.

Article 17 Preuve et archivage

Les enregistrements électroniques, confirmations, journaux de connexion et échanges conservés dans des conditions raisonnables de sécurité peuvent constituer des éléments de preuve. Le Client est invité à conserver la confirmation de commande, la facture et la version des présentes conditions acceptée au jour de l'achat sur un support durable.

Article 18 Modification et divisibilité

La version applicable est celle acceptée lors de la commande. Une modification ultérieure ne s'applique pas rétroactivement, sauf disposition légale impérative ou accord exprès du Client. Si une clause est déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses demeurent en vigueur.

Fin des conditions de vente et d'accès